

PROJET

5ème ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
MARDI 8 JUIN 2021 à 19h
Huis clos par visioconférence

PROCÈS-VERBAL

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Sylvain Vézina	Vice-président
Mme Marie-Reine Gauthier	Secrétaire
M. Alain Anctil	Trésorier
Mme Gilberte Pineault Côté	Administratrice
M. Louis Lafond	Administrateur

ÉTAIENT ABSENTS :

M. Michael Potvin	Président
M. Julien Galipeau	Administrateur
M. Steeve Verret, conseiller municipal du district-Lac-Saint-Charles-Saint-Émile	

IL Y A QUORUM

ASSISTENT ÉGALEMENT :

Mme Alexandra Mauger, conseillère en consultations publiques

Citoyens présents en visioconférence : quatre (4)

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Sylvain Vézina ouvre l'assemblée à 19h10. Il souhaite la bienvenue à tous et à toutes. Il fait la lecture de l'ordre du jour.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Fonctionnement du conseil de quartier
 - 3.1 Trésorerie et déboursés

4. Approbation des procès-verbaux
 - 4.1 11 mai 2021
5. Présentation du CIUSSS
6. Suivi des actions du conseil de quartier
 - Rencontre des usagers du haut bassin-versant de la Saint-Charles
 - Projet d'embellissement de Lac-Saint-Charles
7. Période d'information du conseiller municipal
8. Questions et commentaires des citoyens
9. Questions et commentaires des membres du conseil d'administration
10. Correspondance
11. Divers
12. Levée de l'assemblée

Les sujets suivants sont ajoutés au point 6. :

- Salle de quilles
- Rue des Milans

Les sujets suivants sont ajoutés au point 11. :

- Accessibilité universelle : aire de pique-nique Agiro et début du Sentier linéaire de la Rivière Saint-Charles
- Fonctionnement des conseils de quartier
- Dépôt d'une pétition des résidents de la rue du Petit Coteau

L'ordre du jour est adopté unanimement tel que modifié.

3. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

3.1 Trésorerie et déboursés

M. Anctil mentionne que le solde bancaire est de 1 309,32 \$ en date du 8 juin 2021.

Le trésorier explique qu'après multiples échanges avec l'institution financière du conseil de quartier, le paiement des honoraires de la secrétaire de rédaction se fait dorénavant par dépôt direct.

Toutefois, une transaction de 121\$, annulée par le trésorier, a quand même été effectuée, ce qui oblige à un ajustement.

2021-CA-13

Attendu que des honoraires de 88 \$ étaient payables à la secrétaire de rédaction pour les procès-verbaux de l'AGA et de l'assemblée régulière du 13 avril 2021;

Attendu qu'un montant de 121 \$ a été payé par l'institution financière, occasionnant un trop-perçu de 33 \$;

Attendu que des honoraires de 132 \$ sont payables pour la rédaction du procès-verbal du 11 mai 2021 et qu'un ajustement doit être fait;

Sur proposition de Mme Marie-Reine Gauthier, appuyée par Mme Gilberte Pineault Côté, il est résolu de verser les honoraires professionnels à Mme Andrée Gaumont au montant de 99 \$ (après ajustement) pour la rédaction du procès-verbal de la rencontre du 11 mai 2021.

4. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DU 27 JANVIER ET DU 13 AVRIL 2021

Des précisions sont apportées à la résolution 2021-CA-11 sans en changer la teneur. Mme Mauger effectue les changements à l'écran. Le document sera disponible dès mercredi sur le site internet de la Ville de Québec.

2021-CA-14

Sur proposition de Mme Gilberte Pineault Côté, appuyée par Mme Marie-Reine Gauthier, il est résolu d'approuver le procès-verbal du 11 mai 2021 tel que modifié.

5. PRÉSENTATION DU CIUSSS

M. Vézina présente Mme Isabelle Barbeau, conseillère aux organismes communautaires du CIUSSS de la Capitale Nationale qui vient faire une présentation des différents services offerts sur le vaste territoire. Un document est partagé à l'écran. Elle parle de l'organisation communautaire au CIUSSS et des points suivants :

- le rôle
- les zones de collaboration
- le contexte
- la définition de l'organisme communautaire

- les axes d'intervention

- le soutien aux directions et directions des programmes
- la Table des partenaires de Lac-Saint-Charles

Concernant la Table des partenaires de Lac-Saint-Charles, Mme Barbeau mentionne son existence depuis 2005. L'organisme regroupe plusieurs partenaires oeuvrant dans le quartier Lac-Saint-Charles et représentant des domaines variés (santé et services sociaux, municipal, loisirs, entraide, pastorale, intégration socioprofessionnelle, éducation).

Les partenaires sont, entre autres :

- Loisirs des Hauts-Sentiers
- Maison des jeunes L'Ambassade
- R.A.F.A.L.
- RAP Jeunesse
- Centre d'action bénévole du Contrefort
- Ville de Québec
- Carrefour Jeunesse Emploi Charlesbourg-Chauveau
- CIUSSS de la Capitale-Nationale
- Paroisse Saint-Charles Borromée

Quelques réalisations passées :

- Féeries du Lac
- Marchés publics
- L'Info-Lac
- Bottin des Ressources
- Page Facebook J'habite Lac-Saint-Charles
- Boîte à souhait
- etc...

Une rencontre de la Table des partenaires est prévue la semaine prochaine. Mme Gilberte Pineault Côté souhaite s'impliquer et sera désignée par résolution à représenter le conseil de quartier.

Les membres remercient Mme Barbeau pour cette très intéressante présentation.

2021-CA-15

Sur proposition de M. Louis Lafond, appuyé par M. Alain Ancil, il est résolu de nommer Mme Gilberte Pineault Côté pour représenter le conseil de quartier de Lac Saint-Charles au sein de la Table des partenaires de Lac-Saint-Charles.

6. SUIVI DES ACTIONS DU CONSEIL DE QUARTIER

Rencontre des usagers du haut bassin-versant de la Saint-Charles

M. Vézina a participé à une rencontre du Comité des usagers de Lac Saint-Charles avec les représentants de Agiro et une intervenante de la Ville de Québec concernant des interventions, des actions à venir (aspect environnemental) concernant le sentier linéaire, la rivière et le lac. Il mentionne qu'un document est en préparation et qu'il le présentera aux membres dès que disponible.

2021-CA-16

Sur proposition de Mme Gilberte Pineault Côté, appuyée par M. Alain Anctil, il est résolu de nommer M. Sylvain Vézina pour représenter le conseil de quartier de Lac Saint-Charles au sein du Comité des usagers du Lac Saint-Charles.

Projet d'embellissement de Lac-Saint-Charles

Mesdames Gauthier et Pineault Côté sont à élaborer un plan d'intervention pour l'embellissement du quartier, l'amélioration de la qualité de vie des résidants, les besoins des jeunes. L'exercice a pour but d'obtenir, en début de 2022, un budget de la Ville de Québec pour différents travaux, différents aménagements.

Les cibles sont :

- les points stratégiques d'entrée dans le quartier
- les endroits agréables à aménager
- les équipements requis
- les parcs
- etc...

Salle de quilles

MM. Anctil et Lafond déplorent qu'il n'y ait pas eu de suivi à une demande de rencontre avec M. Steeve Verret concernant la salle de quilles. M. Lafond communiquera avec l'adjointe de M. Verret afin de fixer une rencontre avant le 18 juin prochain.

Rue des Milans

M. Vézina a obtenu des informations pertinentes de la Ville de Québec concernant la conception des noues végétalisées. Il donne des explications sur la filtration, l'élimination du chlorure, les sédiments, la température à réguler, la récupération des polluants, la nappe phréatique, l'entretien périodique de ces noues par la Ville de Québec et non par les citoyens. Il a bien renseigné la résidante qui avait abordé le sujet à l'assemblée de mai dernier.

7. PÉRIODE D'INFORMATION DU CONSEILLER MUNICIPAL

M. Verret est absent.

8. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES CITOYENS

Aucun sujet discuté.

9. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Aucun sujet discuté.

10. CORRESPONDANCE

Mme Mauger mentionne que la formation des nouveaux administrateurs est remise à l'automne prochain. Il y aurait également une formation à venir sur la nouvelle politique de participation publique.

11. DIVERS

Accessibilité universelle : aire de pique-nique Agiro et début du Sentier linéaire de la Rivière Saint-Charles

M. Lafond a été prévenu que les tables adaptées pour les personnes à mobilité réduite de l'aire de pique-nique ne sont plus accessibles depuis qu'un nouveau revêtement a été appliqué sur le chemin d'accès le rendant non carrossable. Mme Mauger mentionne qu'il s'agit d'un terrain municipal entretenu par Agiro. Elle lui propose de communiquer avec le 311 et d'obtenir un numéro de requête pour qu'un suivi soit effectué.

M. Lafond mentionne également qu'une marche a été installée pour accéder au belvédère du sentier linéaire, causant un problème d'accès aux personnes à mobilité réduite. M. Vézina va communiquer avec Agiro.

Fonctionnement des conseils de quartier

Mme Pineault Côté a communiqué avec Mme Anne Pelletier de la Ville de Québec pour s'enquérir du suivi que la Ville accorde aux recommandations et résolutions des conseils de quartier. Réponse obtenue qu'une majorité des décisions prises par le CQ reçoit une réponse positive du conseil d'arrondissement.

Dépôt d'une pétition des résidents de la rue du Petit Coteau

Un citoyen mentionne que depuis le 5 mai dernier, des blocs de béton ont été installés à l'extrémité de la rue du Petit Coteau, bloquant l'aire de virée des véhicules. Ce nouvel aménagement par le propriétaire des lieux cause bien des désagréments et de la dangerosité pour tous les véhicules, que ce soit pour les résidants, les services publics (vidanges, pompiers, etc...). Malgré des avis d'infraction émis par la Ville de Québec, rien ne bouge.

Des échanges portent sur la sécurité routière, la sécurité publique, l'utilisation de cette aire de virée depuis de nombreuses années, etc...

Le citoyen fait lecture de la pétition qu'il soumet au conseil de quartier pour suivi approprié auprès de la Ville de Québec. Le conseil de quartier vote une résolution d'appui et fera cheminer celle-ci pour discussion à la prochaine séance du conseil d'arrondissement.

2021-CA-17

Considérant la dangerosité de la situation vécue par la fermeture de l'aire de virée à l'extrémité de la rue du Petit Coteau;

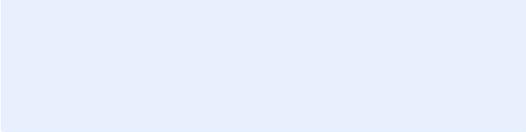
Sur proposition de Mme Marie-Reine Gauthier, appuyée par M. Alain Anctil, il est résolu par le conseil de quartier de Lac Saint-Charles d'appuyer la pétition des résidants de la rue du Petit Coteau dont copie est jointe en annexe de la présente résolution pour en faire partie intégrante et de la transmettre au conseil d'arrondissement pour suivi.

Des échanges portent sur l'absence de M. Verret aux assemblées du conseil de quartier. Proposition est faite de lui transmettre les procès-verbaux afin de l'informer des dossiers en gestation.

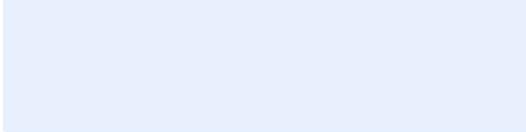
Prochaine assemblée prévue le 14 septembre prochain. Une rencontre de travail des membres serait appropriée avant cette date.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est levée à 20h40.



Sylvain Vézina
Vice-président
/AG



Marie-Reine Gauthier
Secrétaire

PROJET